



Les trois solutions pour se séparer d'un Déchet d'Equipement Electrique et Electronique

•En faire don à une association

Votre appareil électrique ou électronique fonctionne encore mais vous souhaitez vous en débarrasser.

Votre appareil électrique et électronique ne fonctionne plus à cause de la défaillance d'un de ses composants, de plus ce produit ne vous est plus d'aucune utilité.

•Le rendre au magasin lors de l'achat d'un appareil neuf

Votre appareil électrique ou électronique ne fonctionne plus ou le coût de sa réparation est prohibitif. Vous désirez le remplacer.

Votre ancien appareil peut vous être repris selon le principe du "1 pour 1". En effet, la réglementation impose aux distributeurs, aux vendeurs d'Equipements Electriques et Electroniques, de reprendre l'ancien appareil en échange de l'achat d'un produit équivalent.

•Le déposer dans une des déchèteries (Champ-sur-Drac, Péage de Vizille et Vaulnaveys-le-Haut) de la communauté de communes du Sud Grenoblois

Votre appareil électrique ou électronique ne fonctionne plus du tout et vous n'en avez vraiment plus besoin.

Il sera stocké en déchèteries en attendant d'être envoyé vers la filière de retraitement.

En place
dans les déchèteries du Sud Grenoblois

Contact :

Communauté de communes du Sud Grenoblois

Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse

38560 Jarrie

Tél. 04.76.68.84.60 www.sudgrenoblois.com



SUD Grenoblois
communauté de communes

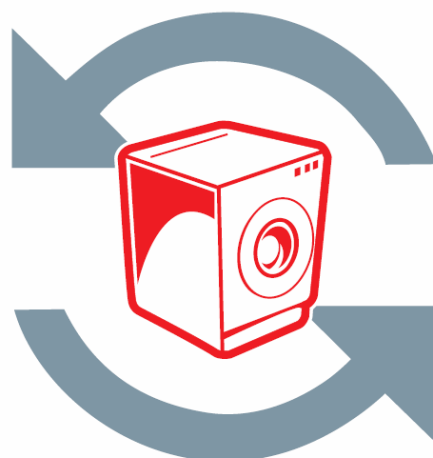
Collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



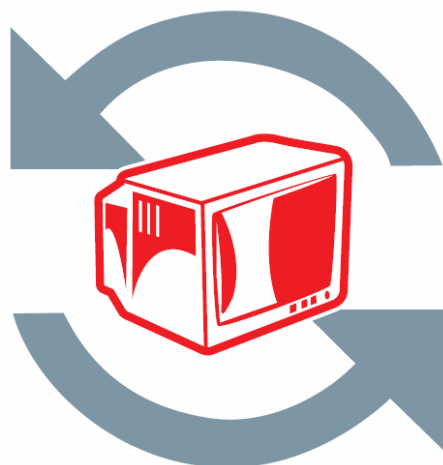
Gros électroménager Froid

Gros électroménager Froid : réfrigérateur, congélateur. Ces appareils forment une catégorie spécifique en raison des composants particuliers dont ils ont constitués et qui nécessitent un traitement adapté.

Gros électroménager Hors Froid : lave-vaisselle, cuisinière, four, four à micro-ondes, plaques de cuisson, sèche-linge, machine à laver, radiateur électrique, système de climatisation.

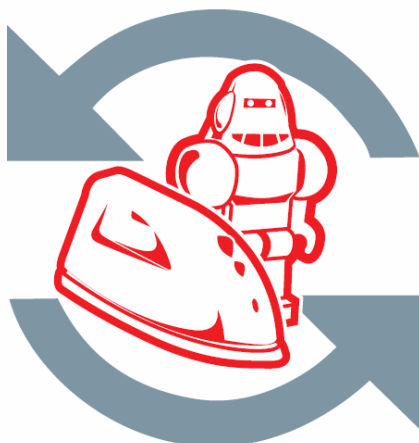


Gros électroménager Hors Froid



Écrans et Moniteurs

Écrans et Moniteurs : écrans de télévision et écrans d'ordinateur qu'ils soient cathodiques ou plats.



Petits Appareils en Mélange

Petits Appareils en Mélange : cette catégorie regroupe tous les petits appareils comportant des composants électriques ou électroniques. Ce sont les appareils que nous utilisons dans nos loisirs (radio, baladeur, jouet d'enfant, caméscope, appareil photo, montre, chronomètre...), pour bricoler ou jardiner (perceuse, visseuse-dévisseuse, scie électrique, coupe-haie, tondeuse électrique...), pour cuisiner (mixeur, robot ménager, appareil à raclette...), se faire propre et remplir les tâches ménagères (brosse à dents électrique, rasoir électrique, sèche-cheveux, fer à repasser, aspirateur...), pour communiquer et travailler (unité centrale d'ordinateur, ordinateur portable, imprimante, photocopieuse, fax, téléphone...). La liste est longue !

Contact :

Communauté de communes du Sud Grenoblois

Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse

38560 Jarrie

Tél. 04.76.68.84.60 www.sudgrenoblois.com